

PROGRAMME DE LA FORMATION

BC RECYCLAGE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour but de permettre aux participants :

- Analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans l'environnement de travail.
- Connaître, appliquer et faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510.
- Identifier les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes.
- Réaliser des consignations totales ou partielles.
- Installer et utiliser les équipements de protection individuelle et collective.
- Connaître et appliquer les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues.
- Adopter une conduite appropriée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

PUBLIC CIBLE :

Cette formation s'adresse à tous les collaborateurs impliqués dans la mise en sécurité totale ou partielle d'une installation électrique par une procédure de consignation complète ou partielle.

PRE-REQUIS :

Savoir lire, écrire et parler français.

Avoir un diplôme ou une expérience professionnelle en tant qu'électricien

Être titulaire d'une habilitation électrique BC

DURÉE DE LA FORMATION

1.5 jours soit 10.5 heures

CONTENU DE LA FORMATION

Introduction

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation.
- Présentation des stagiaires : parcours professionnel et attentes vis-à-vis de la formation.
- Présentation des objectifs de la formation, mise en corrélation avec les attentes des stagiaires.

Thèmes théoriques abordés :

- **Effets du courant sur le corps humain** : électrisation, électrocution, brûlures.
- **Ouvrages ou installations** : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- **Zones d'environnement et leurs limites.**
- **Habilitation électrique** : principe, symboles, limites et formalisation.
- **Analyse des risques et principes généraux de prévention.**
- **Surveillance des opérations.**
- **Mise en sécurité d'un circuit** : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée.
- **Équipements de protection collective** : identification, vérification, utilisation.
- **Équipements de travail utilisés** (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.
- **Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.**
- **Évaluation du risque électrique.**

Thématique pratique :

- **Fonction des matériels électriques** : coupure, protection, commande, séparation.
- **Chargé d'exploitation électrique** : rôle, instructions, échange d'informations, respect des consignes.
- **Étapes et documents applicables lors d'une consignation** pour son propre compte.

Mise en application :

- **Rédaction des documents de consignation** : attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes.
- **Identification de la charge d'exploitation électrique** et échange des informations nécessaires.
- **Identification de la charge de travaux** et échange des informations nécessaires.
- **Description des opérations de consignation**.
- **Réalisation de consignations** en une étape et en deux étapes sur différents types de matériels.
- **Analyse des risques** pour une situation donnée.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- La formation se déroule en présentiel dans une approche démonstrative, heuristique et applicative.
- Apport théorique des connaissances au cours d'une projection Powerpoint de diapos, photos
- Exercices et échanges sur les thèmes abordés
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).
- Formateur expérimenté.
- Livret de formation remis en fin de formation

ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Synthèse des points abordés par le formateur et traitement des éventuelles difficultés rencontrées.
- Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :
 - D'avoir suivi l'intégralité de la formation,
 - D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
 - D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

Sous réserve de réussite, un avis après formation et un titre d'habilitation vous seront remis

NOMBRE DE PERSONNES :

Minimum 2, maximum 8 personnes

TARIF (valable du 01/01/26 au 31/12/26)

En inter-entreprises : 300 € H.T. par personne

En intra-entreprise : nous consulter

LIEU :

En inter-entreprises : Centre Richard Lenoir, Villers Bocage (14)

En intra-entreprise : votre entreprise

MODALITES D'ACCES :

Vous pouvez nous contacter via notre formulaire d'accès sur notre site air-prod-formation.fr ou par mail à [airprodformation@orange.fr](mailto:secretariat@airprodformation.fr) . Être en possession d'un téléphone capable de lire les QR Code